

Architecte

NOM :	FONCTION : Architecte conseiller patrimoine
PRÉNOM :	SERVICE : travaux
LIEN HIÉRARCHIQUE : directeur des travaux	GRADE :
	GROUPE DE FONCTIONS : Spécialiste

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Diplôme exigé : master en architecture - Code du Développement Territorial (CoDT) et Code wallon de l'habitation durable (Logement).

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- **Agir avec intégrité et professionnalisme**
Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- **Déontologie**
Se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction
- **Devoir**
Se montrer capable de respecter les règles de fonctionnement de l'administration.
- **Flexibilité**
En fonction des nécessités des différents services, pouvoir mettre ses connaissances et compétences à disposition.

COMPÉTENCES LIÉES À LA FONCTION

MISSION :

L'architecte conseiller patrimoine(m/f) génère des solutions relatives à la conception des avant-projets et projets de construction, de rénovation et d'aménagement des ouvrages, sites et bâtiments classés ou relevant du patrimoine. Il/elle développe une vision stratégique de la mise en œuvre des études et des travaux. Il /elle analyse les situations et données techniques, en veillant à avoir un impact sur les commanditaires et réalisateurs des travaux. Il/elle mène à bien les transformations des espaces qui tiennent à la fois compte des demandes et de la réalité de terrain.

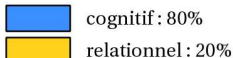
Il apporte également un appui spécifique à la coordinatrice locale du bien UNESCO Grandes villes d'eaux d'Europe pour les opérations et dossiers relevant des matières transversales relevant du classement, notamment en matière d'inventaire, d'évaluation de biens, mais aussi de classement et de protection.

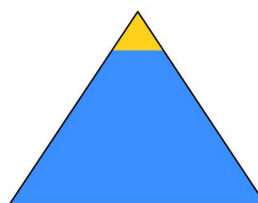
COMPÉTENCES PRIORITAIRES :

1. Analyse
2. Conception
3. Stratégie
4. Transformation
5. Impact

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES :

6. Codification
7. Contrôle
8. Gestion
9. Information
10. Interaction
11. Investigation

cognitif : 80%
relationnel : 20%



Architecte

Ces compétences seront observées au travers des activités **prioritaires** suivantes :

1. * Analyse	<ul style="list-style-type: none">• Analyser l'intégration des aspects patrimoniaux dans les projets• Analyser la situation des monuments et l'état sanitaire de ceux-ci• Rendre un avis technique relatif aux chantiers de construction et rénovation des ouvrages, site et bâtiments.• Analyser et comparer les offres des entrepreneurs, des bureaux d'architecture... qui ont répondu aux concours.• Analyser la faisabilité du projet de construction.• Analyser le contenu des études techniques des autres intervenants du chantier.• Analyser les demandes de conception de projets avant-projets de construction ou rénovation des bâtiments.• Analyser les plans relatifs à la sécurité des bâtiments.• Analyser les problématiques d'écoulement des eaux.• Analyser les situations de terrain avant de concevoir les projets ou avant-projets de construction ou rénovation des ouvrages, site et bâtiments.• Comparer les offres de marchés publics.• Comprendre la conception des équipements techniques de chauffage, sanitaires, de protection incendie...• Comprendre les besoins des commanditaires.• Etudier le cahier des charges et ses clauses techniques particulières.• Etudier les dossiers techniques des travaux à effectuer.• Etudier les plans des chantiers.• Examiner les possibilités techniques avec les ingénieurs face aux problématiques de terrain.•
2. * Conception	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir des plans de maintenance et d'entretien pour le patrimoine bâti et non bâti• Concevoir des projets et avant-projets de maintenance des ouvrages, site et bâtiments relevant du patrimoine• Concevoir des projets techniques pour l'intérieur ou l'extérieur des bâtiments• Constituer les dossiers d'exécution rassemblant le cahier des charges, les métrés, les plans de construction ou de rénovation, les détails techniques...en collaboration avec les auteurs de projets• Déterminer les proportions et les volumes des espaces.• Elaborer des cahiers des charges d'études et des travaux de construction ou rénovation des ouvrages, site et bâtiments• Générer des solutions adaptées au site concerné par la construction, la rénovation, l'aménagement.• Innover pour améliorer les systèmes en place.• Mettre en perspective les éléments techniques et de terrain et avoir une bonne perception spatiale.• Modéliser les problèmes rencontrés sur le terrain pour envisager des pistes de solutions.• Rédiger les cahiers des charges, les rapports d'études techniques...• Rédiger les documents de demande de permis d'environnement ou d'urbanisme liés aux projets de construction et de rénovation des ouvrages, site et bâtiments.
3. * Stratégie	<ul style="list-style-type: none">• Anticiper les problèmes pouvant survenir sur la patrimoine classé, tant en matière d'occupation que de mise en valeur

Architecte

	<ul style="list-style-type: none">• Anticiper les problématiques qui peuvent se présenter dans le contexte d'exécution des travaux• Budgétiser les coûts des projets de construction et rénovation des ouvrages, site et bâtiments.• Choisir les matériaux appropriés à la réalisation des projets de construction, rénovation aménagement des ouvrages, site et bâtiments, locaux et espaces.• Coordonner les marchés publics relatifs aux travaux de construction et rénovation des bâtiments.• Coordonner les procédures de désignation des auteurs de projet et entrepreneurs chargés du projet de construction ou de restauration.• Déterminer la stratégie de coordination appropriée à la situation de terrain.• Déterminer le déroulement des opérations nécessaires à la réalisation des travaux.• Déterminer les moyens de mise en œuvre des recommandations des audits relatifs à la performance énergétique des bâtiments.• Déterminer les moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre des travaux en accord avec les spécialistes.• Développer une vision des projets de construction, de restauration ou d'aménagement à partir des différentes sources d'information.• Estimer les délais de réalisation des différentes étapes du chantier.• Evaluer les ajustements nécessaires.• Proposer des solutions techniques sur la base des exigences du maître d'ouvrage et des contraintes et opportunités en matière de patrimoine, d'aménagement du territoire et d'environnement.
4. * Transformation	<ul style="list-style-type: none">• Ajuster les méthodes et solutions aux exigences du contexte.• Calibrer les solutions aux caractéristiques des milieux habités, du territoire, du paysage, de la ville, de l'édifice, et du bien classé patrimoine mondial par l'UNESCO• Changer l'agencement des espaces pour une optimisation des fonctionnalités des bâtiments, des jardins, du mobilier, l'aménagement d'espaces publics, de places.• Embellir et harmoniser les espaces intérieurs et extérieurs.• Faciliter les accès pour les personnes à mobilité réduite par exemple.• Modifier la structure, la forme des bâtiments, des jardins, du mobilier, l'aménagement d'espaces publics, de places.• Se tenir au courant des évolutions dans les domaines techniques qui concernent ses activités.• Vulgariser les conclusions des études techniques et patrimoniales pour permettre aux décideurs de se positionner.• Mettre à jour ses connaissances en permanence pour acquérir une expertise dans les matières relevant du patrimoine, de ses techniques et des réglementations relatives au patrimoine et aux marchés publics
5. * Impact	<ul style="list-style-type: none">• Argumenter ses choix techniques et propositions face aux entrepreneurs.• Convaincre les décideurs de la pertinence des décisions techniques et patrimoniales qui viennent parfois à l'encontre des souhaits initiaux.• Garantir des ouvrages avec une structure stable, résistante et durable répondant aux normes.• Garantir l'intégralité et le respect des monuments sur lesquels un travail doit être réalisé.• Mener les réunions de chantier.• Négocier avec les sous-traitants.• Négocier et conclure des contrats.

Architecte

- **S'affirmer** face aux différents intervenants du chantier.

Complémentaire à ces compétences et activités prioritaires, il/elle pourrait également être amené à :

6. Codification	<ul style="list-style-type: none"> • Se référer à la réglementation en vigueur pour le domaine du patrimoine, de la construction, rénovation de bâtiment et l'aménagement de l'environnement et du territoire. • Se référer aux documents techniques des fabricants. • Se référer aux méthodes scientifiques, mathématiques et physiques relatives au domaine du patrimoine et de la construction. • Se référer aux normes belges et européennes.
7. Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les travaux réalisés conformément aux procédures de réception provisoire et mentionner les rectifications à apporter. • Détecter les pathologies de la construction. • Détecter les ponts thermiques. • Identifier l'origine des problématiques techniques. • S'assurer des disponibilités des montants sur les articles budgétaires. • S'assurer du placement des extincteurs, dévidoirs et pictogrammes conformément aux principes de protection des bâtiments contre les incendies. • Veiller au respect des procédures administratives relevant du patrimoine (COPAT notamment) et de l'environnement. • Veiller au respect des délais repris dans les cahiers des charges. • Vérifier les dimensions des ouvrages.
8. Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi des appels d'offres. • Prioriser les études et les travaux en fonction de l'importance et de l'urgence.
9. Information	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et discuter avec le conseiller en prévention SIPP dans le cadre de l'analyse des risques annuelle. • Informer la hiérarchie des besoins d'interventions techniques dans les bâtiments de l'administration.
10. Interaction	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec tous les intervenants du chantier. • Collaborer étroitement avec la coordinatrice locale du bien UNESCO Grandes villes d'eaux d'Europe
11. Investigation	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter des bureaux d'études, prestataires de service et entrepreneurs compétents pour entreprendre les études et travaux de construction ou de rénovation, les firmes sous-traitantes pour planifier les interventions. • Investiguer dans les centres d'archives ou de documentation pour la mise au point des éléments historiques destinés à mettre en valeur les éléments du patrimoine existant, mais aussi la base de connaissance préalable à toute restauration ou réaffectation d'un bien relevant du patrimoine • Développer un réseau de contacts avec des firmes, des fournisseurs, des impétrants, des prestataires de services, spécialistes et experts en matière de patrimoine • Observer l'état d'avancement du chantier sur le terrain.

Architecte



- **Observer** le terrain, les cours d'eau... pour déduire les aménagements qui peuvent être envisagés.
- **S'entretenir** avec les fournisseurs, citoyens, commanditaires, contrôleurs de travaux...
- **Visiter** les chantiers de construction et rénovation des bâtiments pour observer l'état d'avancement.

COMPÉTENCES LIÉES A LA PERSONNE

Contexte de la fonction (profil de fonctionnement théoriquement attendu dans l'exercice de la fonction) :

Accepter qu'il y ait un cadre défini		Accepter qu'il n'y ait pas de cadre défini
Apprécier la stabilité		Apprécier le changement
Apprécier les activités constantes		Apprécier les pics d'activités
Apprécier le travail répétitif		Apprécier le travail non répétitif
Compter sur la présence de son manager pour se motiver		Se motiver seul sur le terrain
Deadline longs		Deadlines courts
Effectuer une activité après l'autre		Effectuer des activités différentes en même temps
Exercer les mêmes activités que ses collègues		Exercer des activités complémentaires à celles de ses collègues
Flexibilité horaire		Horaire fixe
Observer les consignes		Générer soi-même les consignes
Orienté qualité de travail		Orienté quantité de travail
Préparer son travail		Improviser face aux imprévus
Toujours s'adresser au même public		S'adresser à des publics différents
Toujours travailler au même endroit		Se déplacer fréquemment

Architecte

Travailler à l'intérieur		Travailler à l'extérieur
Travailler en équipe		Travailler seul